

# Rapport public Parcoursup session 2024

MFREO de Pointel - BTS - Agricole - Gestion forestière - en apprentissage

## Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

### MFREO de Pointel - BTS - Agricole - Gestion forestière - en apprentissage (39638)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
MFREO de Pointel - BTS - Agricole - Gestion forestière - en apprentissage (39638)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	85	0

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	- Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat et des épreuves terminales des enseignements de spécialité - Résultats dans les matières scientifiques	Important
	Progression des moyennes	- Moyenne de la classe - Rang du candidat	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes et démarches de travail	- Appréciations du corps professoral dans la qualité des apprentissages, de l'expression écrite et orale et de l'acquisition d'une démarche scientifique - Avis du conseil de classe	Très important
Savoir-être	Autonomie et organisation dans le travail	- Appréciations du corps professoral - Avis du conseil de classe	Essentiel
	Ouverture d'esprit et curiosité intellectuelle	- Appréciations du corps professoral - Avis du conseil de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et adéquation du projet au contenu et aux débouchés de la formation	-Appréciation du chef d'établissement sur la capacité de l'élève à réussir dans la formation visée	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement dans la vie citoyenne, associative et/ou sportive	Activités et centres d'intérêt	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

**Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?**

Ils ne sont pas pris en compte.

**Les modalités d'examen des vœux**

**Les modalités d'examen des voeux**

non recours à un traitement algorithmique

**Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

**Nos conseils aux candidats pour la prochaine session**

Prendre contact avec le centre de formation pour un entretien individuel

**Signature :**

Pablo RODRIGUES,

Chef d'établissement de l'établissement MFREO de  
Pointel